



COMMUNE DE LE TEIL

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :

Demande de subvention
fonds Barnier pour une
étude géotechnique

L'An Deux Mille Vingt Deux, le vingt-sept juin dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29
Présents : 23
Absents : 6

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Griffé, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Laville, Lorenzo, Mazellier, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Vallon.

Pour : 28
Abstentions :
Contre :

Excusé(e)s : M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Garraud (Pouvoir à Mme Bayle), M. Gleyze (pouvoir à Mme Lorenzo), M. Mazeyrat (pouvoir à M. Michel), Mme Valla (pouvoir à Mme Faure-Pinault).

Absents : M. Chezeau.

Secrétaire : Mme Bayle

Afin de caractériser le risque de chutes de blocs et d'instabilité de terrains dans les quartiers du Château et de Fontenouille, il est nécessaire de réaliser une étude géotechnique.

Des contacts sont établis avec le CEREMA, établissement public administratif spécialisé notamment, dans les risques naturels, qui a effectué une première visite de terrain et doit prochainement rédiger une proposition financière d'expertise.

Cette dernière est éligible au fonds Barnier à hauteur de 50% du coût de l'étude.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

DÉCIDE de solliciter l'État dans le cadre du fonds Barnier pour un financement à hauteur de 50 % de l'étude géotechnique à réaliser dans les quartiers du Château et de Fontenouille.

AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires dans cet objectif.

Pour extrait conforme
Le Maire
Olivier PEVERELLI

